

Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 10.3.2022



ID : 063-216304519-20220307-2022_007-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2022_007

Date de la convocation
01/03/2022

Date d'affichage

Nombres de Conseillers:

Présents : 8

En exercice : 11

Votants : 9

A l'unanimité

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 09/03/2022

et publication ou
notification du :
09/03/2022

Le Maire,
Martine BONY



L'an deux mil vingt deux le : 7 Mars

le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire

Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Sandrine,
RANDANNE Caroline, MM : BALLEST Sébastien, BEAUDONNAT Luc,
FAUGERAS Florent, FERRY Denis, PIQUET Loïc
Absents : ayant donné procuration : M. VOUTE Benjamin à M. PIQUET Loïc
Absent(s) : MM : MILLIROUX Julien, OLLIER David
Excusés :

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Sandrine

Objet de la délibération :

Travaux 2022 : Demande de Subvention Région

Madame le Maire rappelle l'arrêté 2019_18 et que suite à l'élaboration du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie, des travaux de mise en conformité de la défense extérieure contre l'incendie (DECI) sont nécessaires au village de La Pointézie et au village de Bessat.

Madame le Maire présente le devis estimatif des travaux de création de rétention pour la défense incendie d'un montant de 24 200,00 € HT soit 29 040,00 € TTC.

Madame le Maire propose de solliciter une subvention après de la Région.

Le plan de financement prévisionnel du programme s'établit comme suit :

DEPENSES INV.

Travaux DECI	22 000,00 €HT
Aléas et Imprévus (10%)	2 200,00 €HT

TOTAL DEPENSES INV. 24 200,00 €HT

RECETTES INV.

Région 2022 sollicitée	5 600,00 €
DETR 2022 sollicitée	7 260,00 €
FIC 2022 sollicité	6 473,50 €
Autofinancement de la Commune	4 866,50 €

TOTAL RECETTES INV. 24 200,00 €HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme de travaux d'amélioration de la défense extérieure contre l'incendie communale projeté en 2022 tel qu'exposé ci-dessus,

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Affiché le 10.3.2022

Recevoir
Levraut

ID : 063-216304519-20220307-2022_007-DE

- Demande à Madame le Maire de déposer une demande de subvention auprès de la Région programme 2022,
- Approuve le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus,
- Donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour assurer l'exécution des présentes décisions et déposer le dossier de demande de subvention.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire, Martine BONY



Département du
PUY DE DOME

Arrondissement de
ISSOIRE

Commune de
VERNINES

Envoyé en préfecture le 09/03/2022

Reçu en préfecture le 09/03/2022

Annulé le 10.3.2022

Berser
Levraut

ID : 063-216304519-20220307-2022_008-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : 2022_008

Date de la convocation
01/03/2022

Date d'affichage

Nombres de Conseillers:
Présents : 8
En exercice : 11
Votants : 9

A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
d'Issoire
le : 09/03/2022

et publication ou
notification du :
09/03/2022

Le Maire,
Martine BONY



L'an deux mil vingt deux le : 7 Mars

le Conseil Municipal de la commune de VERNINES,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire

Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mmes : BEAUDONNAT Sandrine,
RANDANNE Caroline, MM : BALLEST Sébastien, BEAUDONNAT Luc,
FAUGERAS Florent, FERRY Denis, PIQUET Loïc
Absents : ayant donné procuration : M. VOUTE Benjamin à M. PIQUET Loïc
Absent(s) : MM : MILLIROUX Julien, OLLIER David

Secrétaire de la séance : Mme BEAUDONNAT Sandrine

Objet de la délibération :

Réfection du Pont Bascule : Demande de Subvention Région

Madame le Maire rappelle le projet de réfection du pont bascule, petit
patrimoine non protégé de la commune.

Madame le Maire rappelle le devis estimatif des travaux de restauration du pont
bascule pour un montant de 4 157,62 € HT soit 4 989,14 € TTC.

Madame le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la Région.

Le plan de financement prévisionnel du programme s'établit comme suit :

DEPENSES INV.

Restauration du Pont Bascule 4 157,62 € HT

TOTAL DEPENSES INV. 4 157.62 € HT

RECETTES INV.

DETR 1 247.28 €

FIC 1 112.16 €

Région sollicitée 1 000.00 €

Autofinancement de la Commune 798.17 €

TOTAL RECETTES INV. 4 157.62 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le programme de travaux de restauration du pont bascule tel qu'exposé ci-dessus,
- Demande à Madame le Maire de déposer une demande de subvention auprès de la Région pour les travaux de réfection du pont bascule,
- Approuve le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus,
- Donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour assurer l'exécution des présentes décisions et déposer le dossier de demande de subvention.

Fait en Mairie les jour, mois, et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Maire, Martine BONY



